

Conclusion de l'atelier 3 : « Certification : choix/plus-value ou obligation ? »

Durant cet atelier, quelques notions ont été réexpliquées et clarifiées :

- Une certification environnementale est une « certification système », en opposition à une certification produit ou filière, c.à.d. qu'elle concerne l'entreprise dans son ensemble.
- La certification environnementale se caractérise par l'intervention d'un tiers témoin extérieur (organisme certificateur agréé), qui va auditer l'entreprise et lui fournir une reconnaissance, une crédibilité.
- La certification environnementale est un système de management, c.à.d. un outil de gestion de l'entreprise qui va lui permettre de s'organiser afin de réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement. C'est une démarche volontaire de progression, basée sur le principe de l'amélioration continue.
- La certification environnementale commence par la conformité réglementaire.

Intérêts/Avantages d'une telle démarche pour des exploitations agricoles :

- Valorisation : la valorisation d'une telle démarche se fait pas via l'augmentation du prix de vente des produits issus de l'exploitation agricole, mais plutôt par la diminution des charges indirectes, souvent oubliées : ex. gain de temps (dû à une meilleure organisation, à une plus grande motivation du personnel qui est impliqué dans la démarche), diminution des gaspillages (eau, ...), diminution des accidents (formation des salariés), ...
- Réappropriation de son métier : redevenir acteur, ne plus subir, être pro-actif
- Amélioration des performances de son exploitation
- Valorisation de l'image de son entreprise (image positive, respectueuse de l'environnement, avec une reconnaissance internationale)

Intérêts/Avantages d'une démarche collective (type Terr'Avenir) :

- Concertation, émulation, partage entre agriculteurs (recherche de solutions, partage d'idées, négociation de prix de gros pour du matériel, ...)
- Maintien de la motivation dans son métier
- Mutualisation des coûts

A termes, avec l'augmentation d'exploitations agricoles certifiées, la communication vers la société et le politique va être plus facile. En effet, en France, on constate déjà que maintenant ce sont les politiques qui viennent vers les agriculteurs Terr'Avenir, pour voir comment ils fonctionnent, leurs motivations, ... (avantage des enregistrements, qui font office de preuves de leurs actions).